

Bulletin municipal

N° 39 Mai 2019

SOMMAIRE

p.2 :

- Salles polyvalentes
- Rubrique sportive

p.3 :

- Deux Flaviens motivés et actifs
- A.A.C. - Manifestations

p.4 :

- Assemblée générale départementale de la pêche
- Repas de l'U.N.C.

p.5 :

- Cahier de doléances

p.6-7 :

- Budget communal

p.8 :

- Images de la brocante du 12 mai

p.9 :

- Repas des anciens
- Récompenses des maisons illuminées

p.10 :

- Jeunes sapeurs pompiers méritants
- L'infarnale

(suite du sommaire en dernière page)

ÉDITORIAL

En ce printemps 2019, Flavy peut envisager l'avenir proche avec une certaine confiance.

Le repas des Anciens, qui s'est déroulé dans une grande convivialité, a montré que les Flaviennes et les Flaviens savaient apprécier le plaisir de vivre ensemble.

Bien sûr, la vie en commun peut aussi engendrer des tensions, dont les bruits de voisinage intempestifs constituent une composante particulièrement pénible. Même s'il s'agit de cas isolés, on aimerait cependant ne pas avoir à toujours rappeler à ces personnes indécoutes la réglementation concernant les comportements inadaptés.

Le cadre communal continue de s'améliorer : les travaux de rénovation des salles polyvalentes qui viennent de s'achever permettront à la population de disposer d'espaces conformes aux normes et aux besoins actuels. (suite page suivante)

La grande salle
polyvalente
restaurée



ÉDITORIAL (SUITE)

Les travaux de voirie se poursuivent à un rythme soutenu, avec l'aide des services techniques de la communauté d'agglomération du Saint-Quentinois dont la compétence et l'efficacité nous apporte une aide précieuse.

Les mesures de sécurité sont sans cesse renforcées. La video-surveillance a déjà montré son utilité. La vigilance reste bien sûr nécessaire, car la malveillance n'est malheureusement pas près de s'éteindre.

Les énergies « nouvelles » sont dans l'air du temps : la municipalité a reçu récemment une demande d'un fournisseur d'énergie qui projette l'implantation d'éoliennes sur notre territoire. Le dossier est en cours d'étude. Une réunion d'information sera proposée prochainement à la population pour évaluer les avantages et les nuisances qui résulteraient de cette réalisation. Nous inviterons ensuite la population à donner son avis sous forme d'une consultation publique.

Danielle Lanco

SALLES POLYVALENTES

Construite après la guerre de 1914-1918, la salle polyvalente malgré des travaux réalisés dans les années 1980 ne répondait plus aux critères de sécurité et d'accessibilité en vigueur aujourd'hui.

Aussi, la municipalité a entrepris un vaste projet de rénovation qui arrive à son terme.

Une inauguration aura lieu au cours de l'année, mais les salles seront définitivement disponibles quand les dernières formalités administratives seront achevées.

RUBRIQUE SPORTIVE

Le football fait partie des activités flaviennes depuis des décennies et l'on a connu de mémorables rencontres avec les clubs des villages voisins.

Même s'il n'a plus le retentissement qu'il a connu naguère, il reçoit toujours un soutien financier et logistique conséquent de la commune.

Dans la catégorie « Criterium loisirs D2 groupe C », Flavy (« Le FISC ») caracole en tête avec 12 victoires sur 15 matchs joués.



Les joueurs flaviens (accroupis), avant leur rencontre victorieuse contre Ham le 7 avril dernier

DEUX JEUNES FLAVIENS MOTIVÉS ET ACTIFS

Le lundi 15 avril, la municipalité a reçu deux jeunes lycéens originaires de la commune pour les féliciter et les récompenser de leur brillante participation au concours national « Je filme ma formation ». Nul doute que cette expérience leur servira à préparer un avenir plein de succès.



Enzo Vettorato et Stéphane Thuillier
au cours de la réception à la mairie

ASSOCIATION D'ANIMATION COMMUNALE

Fête nationale

Nouveauté : Concours de boules pour les jeunes (en âge scolaire) le 13 juillet à partir de 18 heures, au stade municipal (si le temps est favorable).

Une restauration (grillades, frites...) sera disponible sur place.

La retraite au flambeaux est prévue vers 22 heures, suivie du feu d'artifice.

Fête communale (21 et 22 septembre)

Le samedi soir 21 septembre, soirée musicale

Le dimanche 22 septembre après-midi, musique et variétés.

Mémoire du Canton (28 et 29 septembre)

Exposition et animations sur le thème « Artisans et commerçants d'hier et d'aujourd'hui » dans la grande salle polyvalente.

Téléthon

Concert de la chorale flavienne « Ars Canendi » au profit de la recherche médicale.

Concert

Dans le cadre du festival « En voix » organisé par le Théâtre impérial de Compiègne, un concert sera présenté le dimanche 8 décembre à 16 heures dans la Grande salle polyvalente.

Vous pourrez apprécier deux chanteurs (soprano et ténor) accompagnés au piano dans un spectacle intitulé « Une jeunesse à Paris », au cours duquel seront interprétées des œuvres d'auteurs variés (entre autres Poulenc, Puccini, Wagner, Messager, Offenbach...)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE DE LA PÊCHE

Le samedi 6 avril, la salle polyvalente récemment rénovée a accueilli l'Assemblée générale de la Fédération départementale des associations agréées pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique de l'Aisne.

Un repas convivial a suivi les travaux de l'assemblée qui a réuni une nombreuse assistance.

Nul doute que le poisson était au menu...



Vue de l'assistance au cours de l'assemblée

Le bureau de la fédération départementale



REPAS DE L'U.N.C.



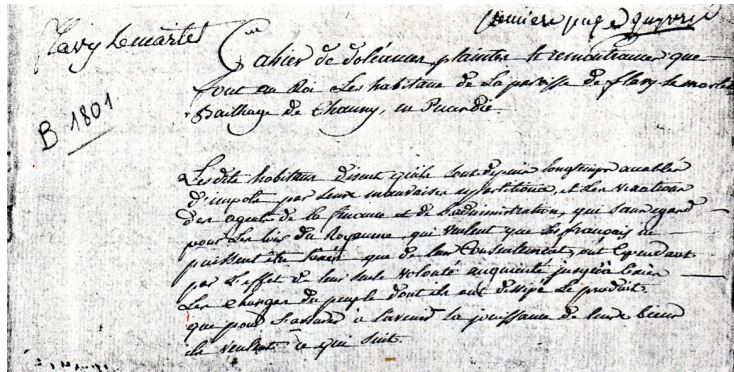
Le repas de l'Union Nationale des Combattants a réuni le 24 mars dernier plusieurs dizaines de convives dans la salle polyvalente. Dans ce cadre agréable, les participants ont pu se livrer aux plaisirs de la gastronomie et de la danse...

CAHIER DE DOLÉANCES DE FLAVY-LE-MARTEL (1788)

En 2018, en accompagnement du grand débat voulu par le Président E. Macron, des cahiers de doléances ont été mis à la disposition des citoyens dans les mairies.

Cette initiative n'est pas nouvelle puisqu'elle remonte au XIVe siècle. Les plus connus sont ceux qui ont été destinés aux États généraux de 1789. Dans ces derniers, les revendications les plus fréquentes concernaient la fiscalité, les taxes (notamment la gabelle, taxe sur le sel) et les privilèges. Les préoccupations des Français semblent rester les mêmes aujourd'hui.

Voici quelques extraits du cahier de doléances de Flavy-le-Martel, en date de 1788.

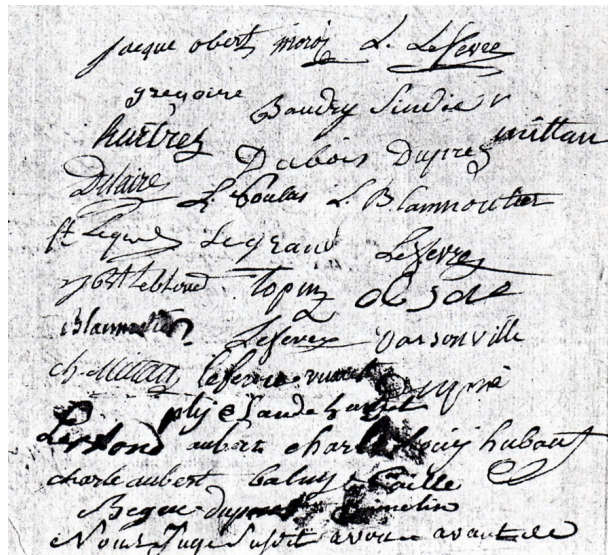


4

La suppression de toutes les dîmes, impôt le plus exorbitant, ce qui enlève au cultivateur tout le fruit de son travail. L'Église est assez riche pour faire un sort à MM les curés en raison du nombre de leurs paroissiens, et pour les mettre à même de ne plus percevoir de casuel, cette vénalité des secours de l'Église s'accorde bien peu avec la sainteté de la religion qu'elle nous enseigne

8

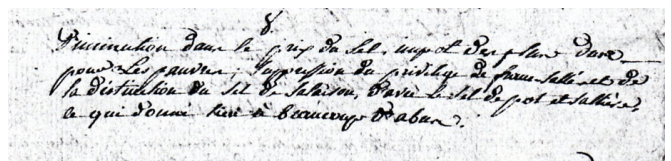
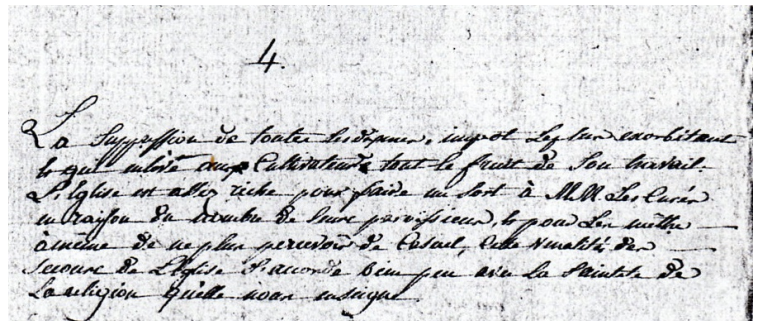
Diminution dans le prix du sel, impôt des plus durs pour les pauvres, suppression du privilège de franc sallé et de la distinction du sel de salaison, d'avec le sel de pot et sallièrre, ce qui donne lieu à beaucoup d'abus.



Cahier de doléances,
plaintes et remontrances que font au Roi les habitants
de la paroisse de
Flavy le Martel,
Baillage de Chauny, en Picardie.

Les dits habitants disent qu'ils sont depuis longtemps accablés d'impôts par leurs mauvaises répartitions, et les vexations des agents de la finance et de l'administration, qui sans égard pour les lois du royaume qui veulent que les Français ne puissent être taxés que de leur consentement, ont cependant par l'effet de leur seule volonté augmenté jusqu'à l'excès les charges du peuple dont ils ont dissipé le produit.

Que pour s'assurer à l'avenir la jouissance de leurs biens ils veulent ce qui suit.



Signatures : Jacques Obert, Moroi, L. Lefèvre, Grégoire, Baudry (sindic), Hurtrez, Dubois, Duprez, Mittan, Delaire, L. Coulas (?), L. Blamoutier, St-Léger, Legrand, Lefevre, J Bt Leblond, Topin,, Blamoutier, Lefevre, Darsonville, Ch Mittan, Lefevre,, Ply,,, Leblond, Aubert Charles (?), Louis Hubaut, Charle Aubert, Calny (?), Caille, Bègue, Dupont, ...melin

LE BUDGET COMMUNAL

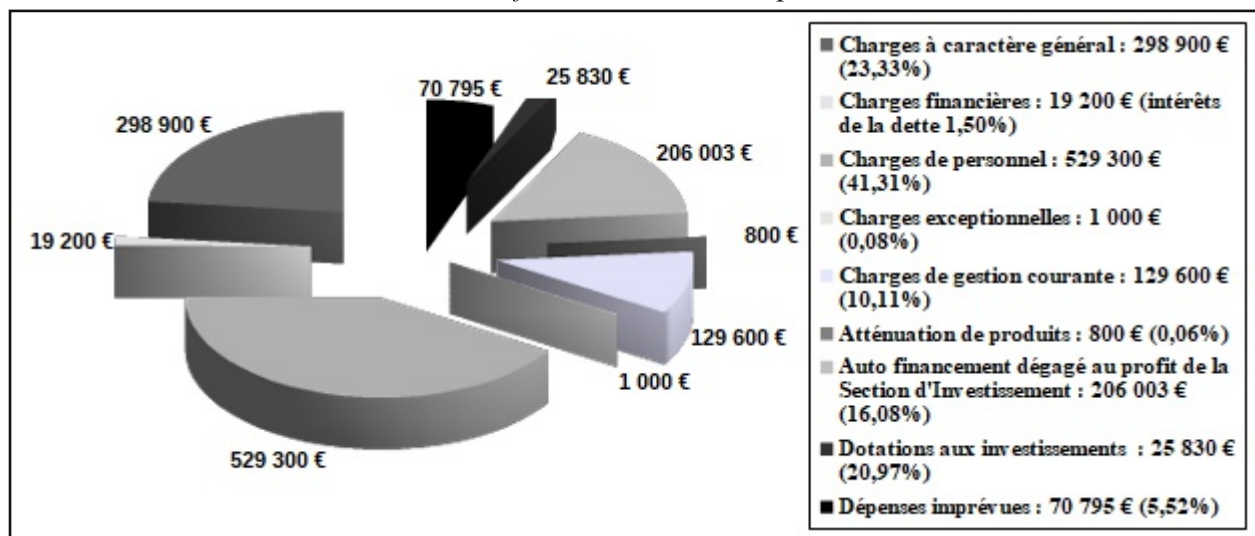
Le budget comporte 2 sections (Fonctionnement et Investissement) obligatoirement équilibrées en recettes et dépenses.

La section de fonctionnement comprend :

- en dépenses, les charges annuelles et permanentes d'intérêt local pour la collectivité : dépenses de personnel et frais de fonctionnement courants, charges financières liées au service de la dette, etc.
- en recette, les produits annuels réguliers de la collectivité, tels que le produit des impositions locales et les dotations versées par l'État, les revenus des immeubles, etc.

Budget primitif 2019 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL

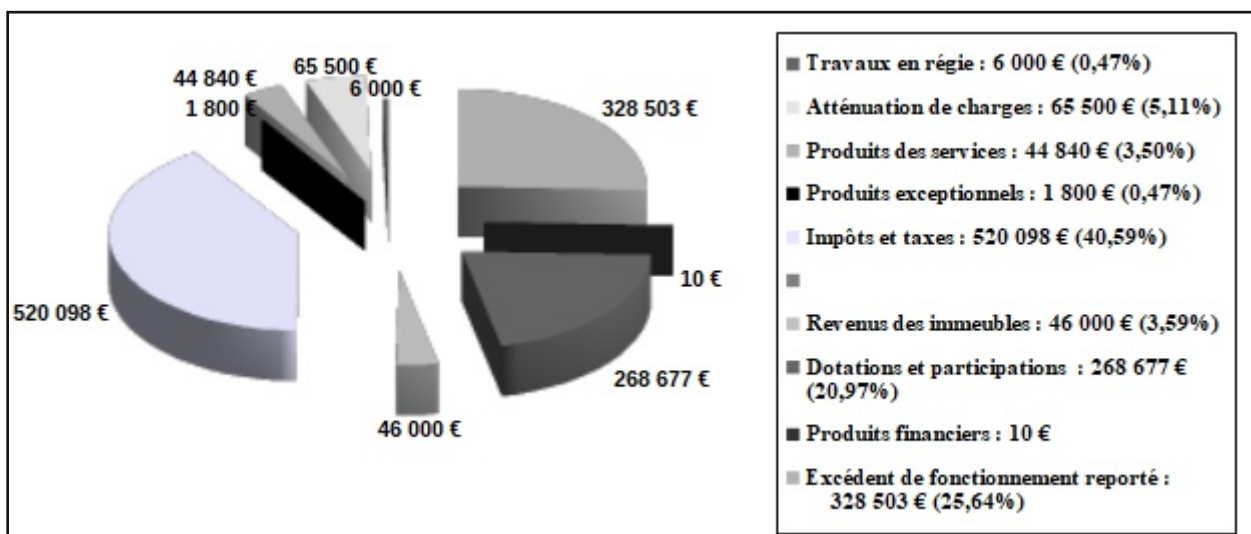
Section de fonctionnement - Dépenses



Total des dépenses réelles de fonctionnement : 1 281 428 €

Budget primitif 2019 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL

Section de fonctionnement – Recettes



Total des recettes réelles de fonctionnement : 1 281 428 €

La section d'investissement concerne essentiellement des opérations non renouvelables à l'identique chaque année.

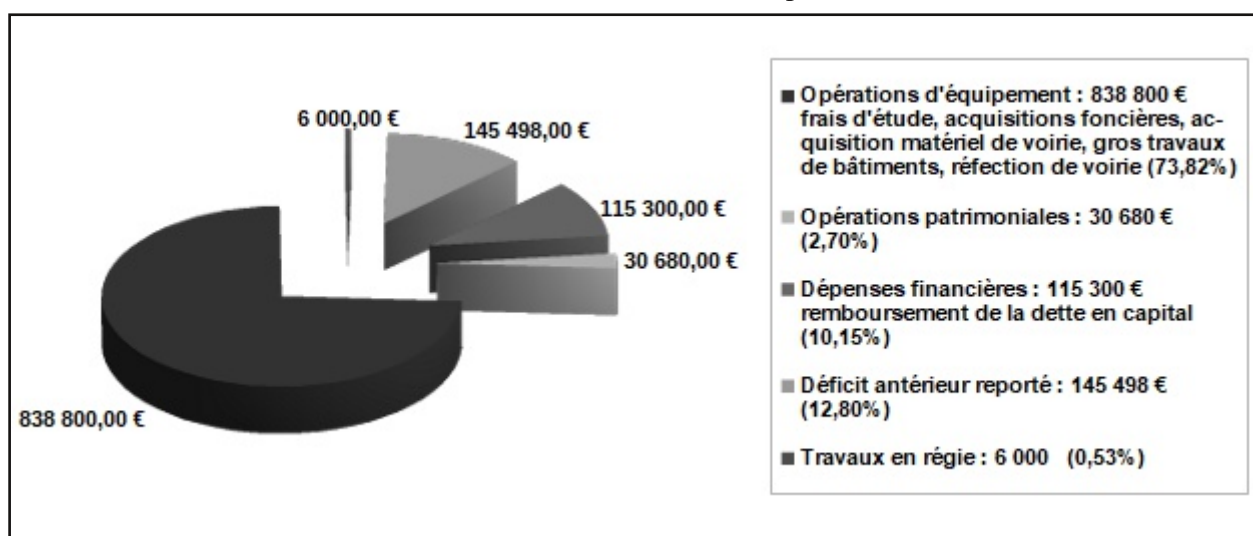
Elle comprend :

- en dépenses, les dépenses d'équipement ainsi que des dépenses financières, liées en particulier au remboursement de l'annuité en capital des emprunts contractés ;

- en recettes, des recettes temporaires ou ponctuelles, telles que le produit des emprunts ou des taxes ou subventions d'équipement perçues.

Budget primitif 2019 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL

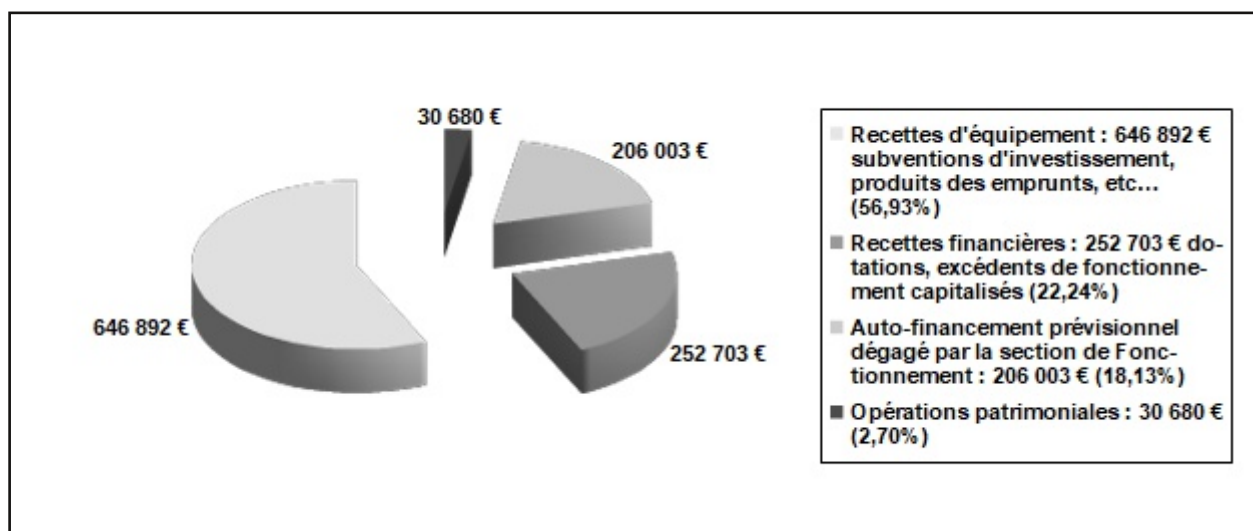
Section d'investissement – Dépenses



Total des dépenses réelles d'investissement : 1 136 278 €

Budget primitif 2019 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL

Section d'investissement – Recettes



Total des recettes réelles d'investissement : 1 136 278 €

IMAGES DE LA BROCANTE DU 12 MAI

Dans la fraîcheur matinale, les exposants se sont installés en nombre



La municipalité a pris toutes les mesures pour sécuriser le site de la brocante

Curieux et chineurs profitent du soleil et cherchent les bonnes affaires



FLAVY INFOS

Voulez-vous recevoir les informations flaviennes par e-mails (Manifestations locales - Ramassage branchages - déchetterie mobile - Alerte météo (hiver neige tempête) maintien des bus scolaires - Informations scolaires, associatives, communales) ?

La fréquence d'envoi sera de l'ordre de une à deux fois par mois, sauf s'il y a une urgence.

Pour adhérer, il suffit d'envoyer à marianne.mairie@wanadoo.fr un mail dans lequel vous écrivez simplement « OK Flavy infos ». Nous prendrons votre e-mail en charge en toute confidentialité.

À bientôt sur le Net

Patrick Julien

REPAS DES ANCIENS

Mardi 19 Mars 2019



REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas des Anciens de Flavy-le-Martel, offert par la municipalité, s'est déroulé le 19 mars au Palais de la Danse.

Les cent quatre-vingt-une personnes présentes ont pu apprécier le savoureux repas préparé par Bruno Odelot et servi par les membres du CCAS.

Les musiciens Bruno et Giovanni ont assuré une ambiance joyeuse et animée et les danseurs s'en sont donné à cœur joie tout au long de l'après-midi.



RÉCOMPENSE DES MAISONS ILLUMINÉES

Les 18 participants ont été récompensés le mercredi 27 mars 2019. En cadeau, ils ont reçu une orchidée et une lampe solaire.

La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié.

Marie Grognet



JEUNES SAPEURS-POMPIERS MÉRITANTS

Un challenge a été organisé le 27 avril dernier à Hirson pour évaluer la qualité des jeunes sapeurs-pompiers de l'ensemble du département de l'Aisne.

D'excellents résultats ont été obtenus par les jeunes membres de la caserne de Flavy :

Dans la catégorie minime, Hamid Capron a terminé à la deuxième place.

Dans la catégorie cadet, Lucas Chassin est champion de l'Aisne, Clément Lucet termine deuxième et Quentin Tonnelet troisième.

Ils se sont qualifiés pour la prochaine finale régionale.

Félicitations à ces jeunes gens pour leur implication dans la protection de nos concitoyens et la qualité de leurs compétences.



Les quatre jeunes sapeurs-pompiers flaviens qui ont brillé lors des épreuves départementales

L'INFERNALE

La treizième édition de l'Infernale s'est déroulée le 7 avril par un temps beau et froid, dans une ambiance conviviale et décontractée.



Les inscriptions ont été effectuées par les bénévoles dans la « petite salle polyvalente » mise à la disposition par la commune.



Le départ d'un groupe de marcheurs



Environ sept cents personnes ont participé à la matinée sportive.

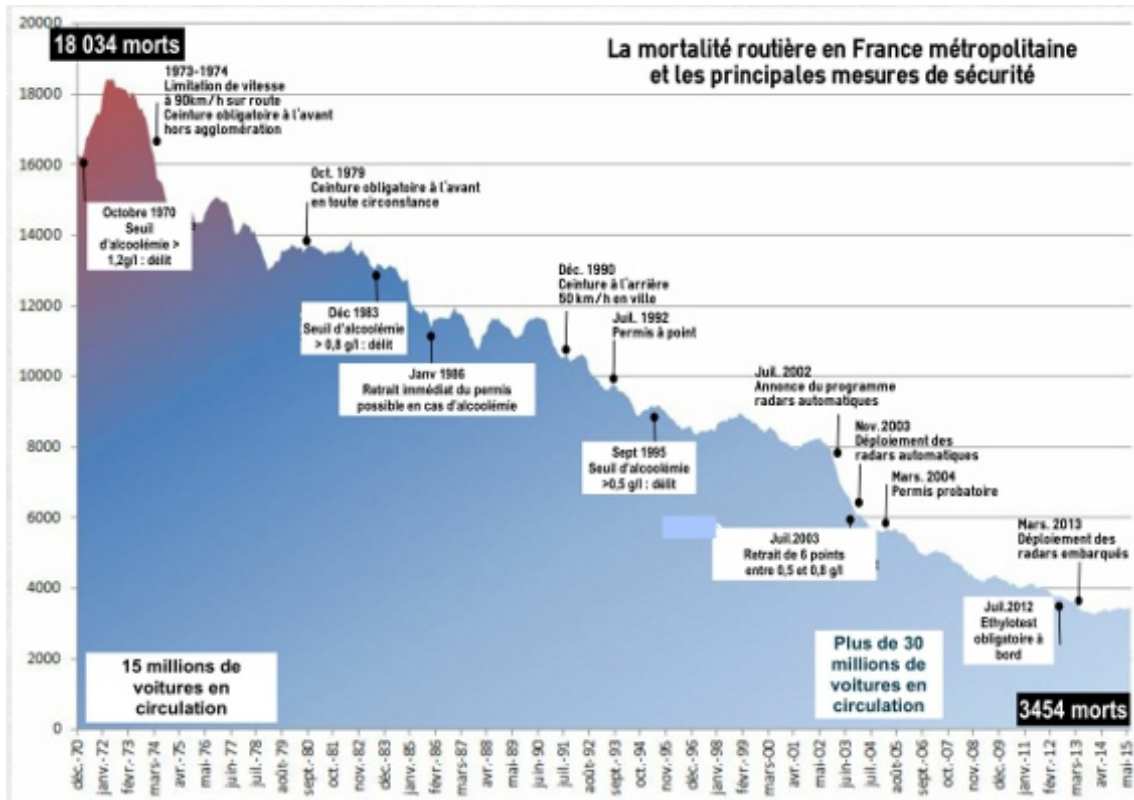
Le départ d'un groupe de vététistes

MORTALITÉ ROUTIÈRE EN FRANCE

La sécurité routière est un enjeu majeur et permanent à l'échelle de la commune, comme elle l'est évidemment pour l'ensemble des Français.

Alors que le nombre de véhicules en circulation a doublé en trente ans, le nombre de tués sur la route a été divisé par 5. Les améliorations techniques des véhicules et du réseau routier y ont contribué, et surtout, de nombreuses mesures ont été prises pour responsabiliser les conducteurs.

En 2018, il a atteint 3259 en France métropolitaine, nombre le plus bas depuis cinquante ans. Mais les trois premiers mois de 2019 ont tous été plus meurtriers que les mois correspondants de 2018, ce qui laisse craindre une rechute de la mortalité routière : Rien n'est jamais acquis...



LA RECONSTRUCTION DE FLAVY-LE-MARTEL

Il y a cent ans, Flavy avait commencé sa reconstruction après le martyre subi au cours de la Grande Guerre.

Jean-Pierre Lecocq, après la conférence qu'il a donnée le 10 novembre 2018, termine la préparation d'un exposé détaillé de ses recherches, illustré de nombreux documents : vous pourrez prochainement y avoir accès sur le site de la commune.



Église et école des filles provisoires - collection F. Israël

Sommaire (suite)

p. 11 :

- Mortalité routière
- La reconstruction de Flavy

p. 12 :

- Nos joies et nos peines
- Permanences des maire et adjoints
- Inscription pour le concours des maisons fleuries
- Familles rurales - Manifestations

**NOS JOIES ET
NOS PEINES**

Naissances

15 mars : Capucine CHAREYRE
22 mars : Diane VAN ISACKER
9 avril : Valentin POURPLANQUE
15 avril : Victor ABRAHAM

Mariages

4 mai : M. BOURY Karl
et Mme BACART Valérie

Décès

14 janvier : Lilianne LESAGE
18 janvier : Chantal RIVARD
30 janvier : Agnès QUEANT
5 février : Michel NORMAND
9 février : Lucienne PETITNIOT
25 février : Simone MARECHAL
2 mars : Etienne LANGET
13 mars : Lucie BOCQUET
2 mai : Malik LEMAÏNI

PERMANENCES

MAIRE – ADJOINTS

(DE 9 H 30 À 11 H 00)

18 – 19 mai : M. Régis LEFÈVRE
25 – 26 mai : M. Patrick JULIEN

1 – 2 juin : Mme Danielle LANCO
8 – 9 juin : Mme Marie-Thérèse GROGNET
15 – 16 juin : Mme Andrée TATIN
22 – 23 juin : M. Régis LEFÈVRE
29 – 30 juin : Mme Andrée TATIN

6 – 7 juillet : M. Éric VAN ISACKER
13 – 14 juillet : M. Patrick JULIEN

**FAMILLES RURALES DE FLAVY-LE-
MARTEL**

L'association organise les prochaines
manifestations suivantes :

- Samedi 22 juin 2019/fête de la
musique en partenariat avec les Biclounes
- ALSH juillet : du 8 au 30 juillet 2019
- Kermesse ALSH : le
dimanche 21 juillet 2019
- Septembre : brocante semi-nocturne :
le 16 septembre 2019

INSCRIPTIONS POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

POUR 2019

Le bulletin de participation ci-dessous est à remettre au secrétariat de la mairie avant le 12 juillet
2019 (à découper ou à reproduire).



Bulletin d'inscription
au concours des maisons fleuries

Nom — Prénom :

Adresse :